



FÉNELON

PROFESSIONNEL

LYCÉE NOTRE-DAME

A LIRE ET A CONSERVER

CIRCULAIRE DE RENTREE ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Groupe Scolaire Fénelon

Rentrée des enseignants du Collège et Lycée Fénelon et du Lycée Professionnel Notre-Dame le :
Mercredi 1^{er} septembre 2021

Jeudi 2 septembre 2021 : rentrée des élèves selon planning ci-après :

8h-15h50 AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 3^{ème} Prépa-Métiers
- 1^{ère} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2^{ndes} BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

14h-15h50 AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL

- 2^{ème} année CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 1^{ères} BAC PRO (AGORA, MCVA, TEPD, OL, MELEC)
- T^{ales} BAC PRO (GA, MCVA, PRODEN, OL, MELEC)

Début des cours selon l'emploi du temps le vendredi 3 septembre

Il sera donné à chaque élève de l'Etablissement un carnet de liaison.
Chaque parent et chaque élève prendront connaissance du **règlement intérieur de l'établissement** inscrit dans ce carnet et **le signeront**.
Les élèves **présenteront** ce carnet signé la semaine de la rentrée à leur professeur principal.
C'est un instrument de communication entre le lycée et la famille.

RESTAURATION

La demi-pension commence le JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

Un repas complet, chaud, équilibré est proposé au prix de 5.40€, moyennant l'approvisionnement du « Compte-cantine », achat d'un crédit de 10 repas (54,00€) ou estimation du nombre de repas pris dans le mois.

Les demi-pensionnaires (à l'exception des élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers) sont autorisés à sortir du lycée entre 12h30 et 12h55.

Il est interdit d'apporter son repas et de déjeuner au sein de l'établissement.

Pensez à télécharger l'application Ecole Directe afin d'utiliser votre badge cantine disponible dans ladite application.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Deux exemplaires seront distribués dans les classes le jeudi 2 septembre 2021 à chaque élève.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL – ENT

Notre ENT se nomme Ecole Directe (coledirecte.com), pour chaque famille nous aurons deux types de compte, un « FAMILLE » pour les représentants légaux et un « ELEVE » pour les enfants. Il est important que les membres de la famille se connectent bien au compte qui leur est associé. Le compte « FAMILLE » offre un accès à certaines rubriques du compte « ELEVE » pour permettre une supervision de la scolarité de l'élève (notes, vie scolaire, messagerie). Pour les nouveaux inscrits, les codes « ELEVE » seront donnés en classe à la rentrée tandis que les codes « FAMILLE » seront envoyés par SMS.

RÉUNION DE RENTRÉE DES PARENTS DES ÉLÈVES ENTRANTS

Nous souhaitons rencontrer **tous les parents des nouveaux élèves** dès le début pour exposer nos recommandations, nos projets, nos exigences et faire en sorte que l'année scolaire soit une réussite pour tous les élèves.

Cette réunion, programmée **de 18h00 à 20h00**, se déroulera en deux temps : une rencontre avec le chef d'établissement, en assemblée générale – et une rencontre avec l'équipe pédagogique, par classe.

Vendredi 10 septembre 2021

- 3^{ème} PREPA METIERS
- 1^{ère} CAP (EPC, ELECTRICIEN)
- 2nde BAC PRO (MGTL, MRC, TEPD, OL, MTNE)

Jeudi 21 octobre 2021 : Cross groupe scolaire – champ de foire d'Elbeuf sur Seine

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS :

- Mardi 21 septembre 2021 après-midi (pas de cours).
- Vendredi 22 octobre 2021 (pas de cours).
- Lundi 3 janvier 2022 (pas de cours)
- Mercredi 2 février 2022 (pas de cours)
- Vendredi 1^{er} juillet 2022

CALENDRIER DES SÉJOURS PÉDAGOGIQUES :

- Journée d'intégration en Baie de Somme le vendredi 17 septembre 2021
- Séjour sports d'hiver du 06 au 12 mars 2022 (sous réserve des conditions sanitaires)
- Pèlerinage à Rome du 02 au 06 mai 2022 (sous réserve des conditions sanitaires)

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

L'année scolaire est divisée en 3 périodes scolaires. Ces dernières diffèrent en fonction de la filière. Le découpage de l'année sera envoyé via Ecole Directe à la rentrée.

PORTES OUVERTES

- Samedi 19 mars 2022 de 9h à 13h
- Vendredi 20 mai 2021 de 17H à 19H

REMISE DES DIPLÔMES

- BAC PRO : vendredi 3 décembre 2021
- CAP/ DNB : vendredi 8 janvier 2022

Les dates sont données à titre indicatif, une invitation sera transmise.

RÉUNIONS PARENTS/PROFESSEURS.

La 1^{ère} réunion Parents/Professeurs se tiendra le **samedi 11 décembre 2021 de 8h30 à 12h30** pour l'ensemble des classes.

Cette rencontre avec les enseignants est **INDISPENSABLE** pour faire le bilan du trimestre et déterminer les axes de progrès à développer pour l'avenir.

La 2^{ème} réunion Parents/Professeurs se tiendra le **vendredi 18 mars 2021 en fin de journée.**

RELEVÉS DE NOTES

Les notes sont consultables sur le site « **Ecole directe** ». Les bulletins trimestriels seront disponibles sur Ecole directe.

SEMAINE PARCOURSUP (pour les classes de terminales BAC PRO)

Du lundi 31 janvier au vendredi 04 février 2022

CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT	du jeudi 21 octobre après les cours au dimanche 7 novembre 2021.
CONGÉS DE NOËL	du vendredi 17 décembre 2021 après les cours au lundi 3 janvier 2022 inclus.
CONGÉS D'HIVER	du vendredi 4 février après les cours au dimanche 20 février 2022.
CONGÉS DE PRINTEMPS	du vendredi 8 avril après les cours au dimanche 24 avril 2022.
PONT DE L'ASCENSON	du jeudi 26 mai au dimanche 29 mai 2022.
PENTECÔTE	le lundi 6 juin 2022.

Les dates de fin d'année seront indiquées ultérieurement en fonction du calendrier des examens.

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

Les PFMP sont des périodes de professionnalisation, d'expérimentation des savoirs et savoir-faire de l'élève en entreprise. Elles sont inscrites dans le référentiel, font donc partie de la scolarité et sont **obligatoires**.

L'évaluation des PFMP est prise en compte pour l'obtention du diplôme.

Aucun stage ne sera possible en dehors des périodes fixées par le lycée.

(Voir calendrier disponible sur le site de l'établissement)

AIDES FINANCIÈRES

- Aide Région Atouts Normandie :

Vous devez obligatoirement inscrire votre enfant avant la rentrée sur le site www.atouts.normandie.fr pour bénéficier de cette aide. Ce dispositif se décompose en deux volets :

- 40 € par élève pour l'achat de manuels scolaires et livres en librairie
- 100 € **par élève de seconde** des **filières OL, TEPD et MELEC** pour les achats d'équipement professionnel

En l'absence de cette inscription, vous ne pourrez bénéficier de l'avoir correspondant sur les malles des filières optique et dentaire facturées par l'établissement.

- Bourses :

Conformément au règlement financier du lycée, l'attribution des bourses et les éventuels remboursements s'il y a lieu, se font **chaque fin de trimestre, exclusivement par virement. Aucune avance du versement des bourses ne sera envisageable en dehors de ces 3 périodes.**

Il conviendra donc de régler vos échéances mensuelles jusqu'à l'attribution du montant trimestriel de la bourse.

INFORMATIONS

Il importe de s'adresser :

- Aux professeurs principaux : pour toutes questions concernant la scolarité de votre enfant, pour les PFMP (période de formation en entreprise).
- Au Bureau de Vie Scolaire (BVS) : en charge de l'encadrement des élèves, et notamment des retards, absences et sanctions.
- Au secrétariat : pour les rendez-vous avec la Direction, toutes questions d'ordre administratif, pour le suivi des frais de scolarité, pour la bourse scolaire.

HORAIRES

Les élèves doivent se présenter au lycée 5 minutes avant le début des cours.

<u>Horaire des cours</u>	<u>Ouverture du lycée</u>
Matin : 8h00 – 12h05	Du lundi au vendredi : 7h30 – 17h30
Après-midi : 13h00– 17h05	Le mercredi : 7h30 – 12h05

LISTE DES FOURNITURES

Vous pouvez prévoir les effets inscrits sur la liste présente sur le site, les manuels nécessaires à la scolarité de votre enfant s'y trouveront également.

Votre enfant a l'obligation de se présenter au lycée avec un cartable et l'ensemble de ses effets scolaires (fournitures et livres) **pour le lundi 6 septembre 2021 au plus tard.**

Les élèves de Seconde BAC PRO et 1^{ère} année de CAP se verront équipés d'un PC portable, prêté par la région durant l'intégralité de leur cursus. Cette remise s'effectuera le 18 octobre 2021.

ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE

Votre enfant a la possibilité de prendre part à une activité sportive, de faire partie d'une équipe et de participer à des compétitions UNSS.

Des disciplines lui seront proposées par les enseignants d'EPS à la rentrée.

TEST DE NATATION DE DÉBUT D'ANNÉE :

Classes concernées : Toutes les secondes BAC PRO et les premières années de CAP.

Dans le cas où le test ne pourrait être effectué pour raison médicale, une dispense de natation serait à présenter à l'enseignant d'EPS.

ÉVALUATIONS ET EXAMENS

- 3èmes : ASSR 2/PIX/Evalang/DNB
- 2^{ème} année de CAP : PIX/CAP
- BAC PRO :
 - Première : Attestation Intermédiaire de Réussite
 - Terminale : PIX/BAC PRO

Les évaluations PIX et Evalang ainsi que les examens DNB et BAC PRO seront déterminés par le Rectorat.

